

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEPA DU MEDOC
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE JAU DIGNAC ET LOIRAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DES EAUX DU MEDOC

Prélèvement	00204511	Commune	JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC
Unité de gestion	0044 SYNDICAT DES EAUX DU MEDOC	Prélevé le :	jeudi 21 juin 2018 à 08h35
Installation	UDI 000439 BEGADAN	par :	LABO LDA33 - BONNECHERE
Point de surveillance	S 0000000598 BOURG	Type visite :	033D2CP
Localisation exacte	ECOLE - CUISINE LEGUMERIE		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : 033NCP

Code SISE de l'analyse : 00207750

Référence laboratoire : CB1/04237/1

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX

Cuivre	0,03 mg/L	2	1
Nickel	<0,5 µg/L	20	
Plomb	0,6 µg/L	10	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00204511)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Bordeaux le 31 juillet 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN